



Déclaration UE de Conformité



Nous, LOGICOM SA, 55 Rue de Lisbonne 75008 PARIS

Déclarons sous notre seule responsabilité que le produit:

Marque : LOGICOM

Nom commercial : Bulbby Eco (R5068)

Type ou modèle : Ampoule Connectée Wifi

Auquel se réfère cette déclaration est conforme aux exigences essentielles et aux autres dispositions pertinentes de la **Directive RED (2014/53/EU)** en application aux normes harmonisées pertinentes suivantes :

DBT (art 3.1.a)	EN 62560 :2015
CEM (art 3.1.b)	EN 55015 :2013+A1 :2015 – EN 61547 :2009
	EN 61000-3-2:2014- EN 61000-3-3:2013
	EN 301 489-1 V2.1.1 :2017 - EN 301 489-17 V3.1.1 :2017
RADIO (art 3.2)	EN 300 328 V2.1.1 :2016
SANTE	EN 62311 :2008

Ainsi qu'aux exigences essentielles des règlements et directives suivantes :

ErP 2009/125/CE (Règlements (UE)874/2012 & (UE)2015/1428) : Concernant les exigences d'écoconception relatives à la consommation d'électricité & à l'étiquetage énergétique

RoHS 2011/65/UE : Relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques.

REACH (CE)1907/2006 : Concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances.

La version de logiciel, nommée ci après, permet à l'équipement de fonctionner selon sa destination et est couverte par la présente déclaration UE de conformité.

Cette version logicielle est nommée « 1.x.x » où la lettre x (dont la valeur varie de 0 à 9) représentent les différentes évolutions logicielles développées & testées afin d'améliorer l'expérience utilisateur. Ces correctifs n'affectent pas l'utilisation des radiofréquences qui restent définies en usine et ne sont pas modifiables par l'utilisateur.

Ce produit est utilisable dans au moins un Etat Membre de l'Union Européenne et n'est soumis à aucune restriction d'usage. LOGICOM ne saurait être tenu responsable des modifications apportées par l'utilisateur et leurs conséquences, qui pourraient notamment affecter la conformité du produit avec le marquage CE, toute modification non autorisée du produit annule cette déclaration de conformité.

Paris, le 30/04/2019

Bernard BESSIS, Président Directeur Général